

Fielk  
Wm

M. Jean Séguin  
ses pensionnaires de ménagerie  
"ordinairement"  
l'auteur

REPRINTED FROM

13.9.61

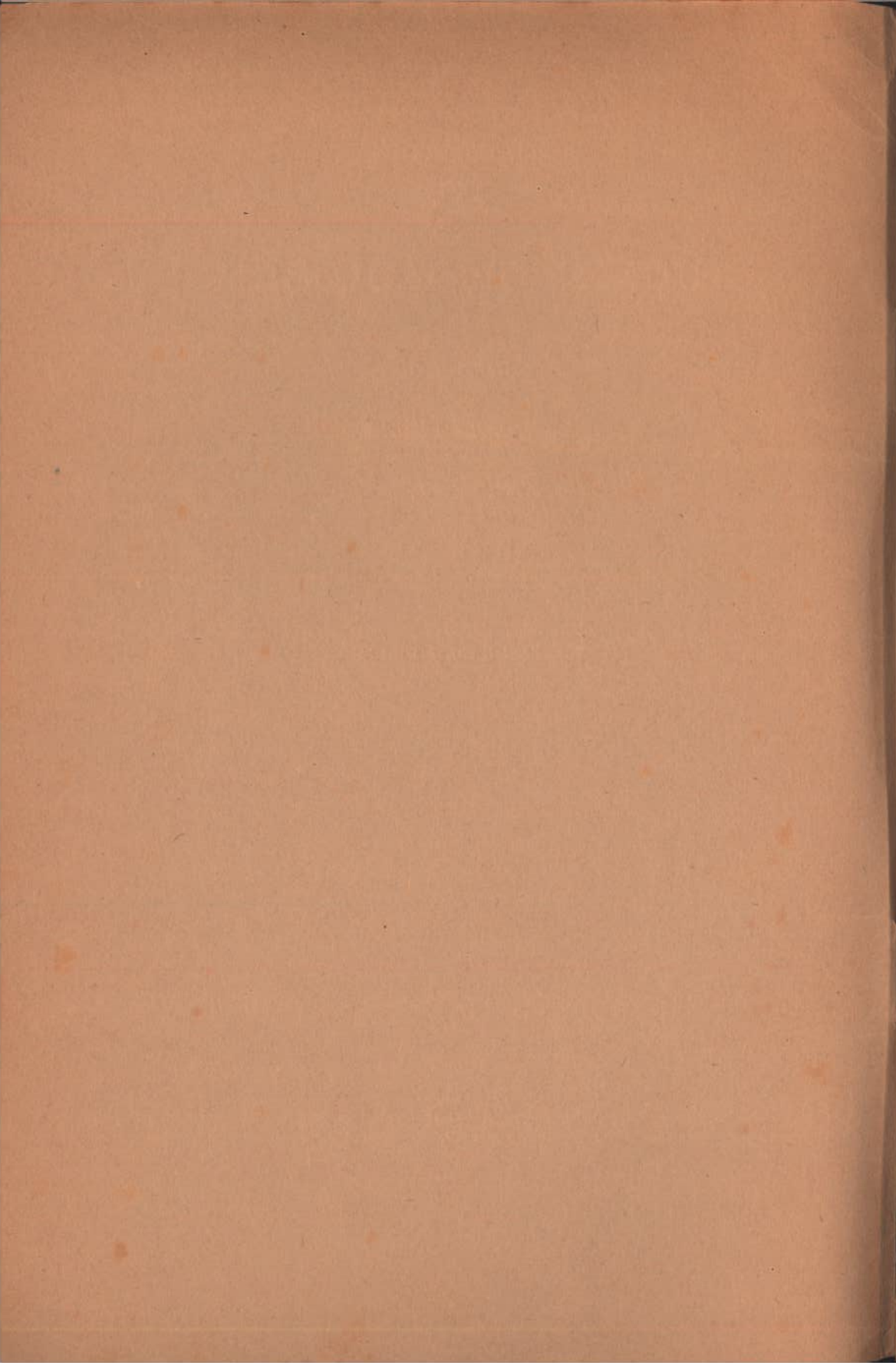
le renard

# STUDIA NEOPHILOLOGICA

*A Journal of  
Germanic and Romance  
Philology*

\*

VOL. XXXIII. NO. 1 1961



## Le couvre-chef comme symbole du mari trompé. Etude sur trois mots galloromans

*Uxori meae carissimae*

Dans la plupart des langues de l'Europe occidentale, on désigne de préférence un mari trompé dans le mariage comme un 'porteur de cornes' (alle. *Hörnerträger*, holland. *horendrager*, franç. *cornard*, prov. *cornut*, it. *cornaro* ou *cornuto*, esp. *cornudo*). On fait allusion à l'infidélité de la femme envers son mari par l'expression *planter des cornes*, *mettre des cornes à qn* (alle. *Hörner* ou *ein Horn aufsetzen, aufpflanzen, geben*, angl. *to horn, to graft, plant horns on, to bestow a pair of horns upon one's husband*, it. *porre le corna*, esp. *cornudar, poner cuernos*).

D'après l'opinion émise pour la première fois par Hermann Dunger<sup>1</sup> et généralement acceptée<sup>2</sup>, ces expressions trouveraient leur explication dans la coutume — bien documentée en Allemagne et en France — qu'on avait autrefois de couper les ergots (ou un ergot) au coq après la castration et de les lui greffer dans la crête incisée. Là les ergots non seulement s'implantaient, mais pouvaient atteindre en poussant une mesure plus que normale et formaient ainsi de vraies cornes. Par plaisanterie ou dérision, le mari trompé serait assimilé à un chapon, ce qui n'a rien d'étonnant vu les analogies qui existent entre eux et que Dunger fait ressortir : 1. Le mari trompé fait penser à un chapon d'autant plus que c'est souvent son impuissance qui est cause de l'infidélité de la femme; 2., il y a parmi les maris trompés l'espèce consentante, le cocu souffrant, qui ne souffle mot. Or, par l'effet de la castration, le coq ne chante pas. « *Galli desinunt canere castrati* », disait déjà Pline; 3., par compensation, comme cela arrive aux animaux châtrés, le chapon acquiert certains caractères sexuels secondaires du sexe opposé. Dans un but pratique

<sup>1</sup> Hermann Dunger, '*Hörner aufsetzen*' und '*Hahnrei*', *Germania*, Vierteljahrschrift für deutsche Alterthumskunde, 29, Wien, 1884.

<sup>2</sup> Notamment par Fr. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 17. Aufl., Berlin, 1957 s.v. *Hahnrei*, le *Französisches etymologisches Wörterbuch* de v. Wartburg s.v. *cornu* et le *Oxford English Dictionary* s.v. *horn*, I, 7.

d'économie rurale, on a profité de ses sentiments maternels pour lui confier la charge et le soin de nombreux poussins<sup>1</sup>. Sa situation rappelle beaucoup celle de certains maris trompés qui, les croyant les leurs, élèvent avec sollicitude les enfants d'autrui<sup>2</sup>; 4., d'après les sources de Dungen (v. notamment *o.c.*, p. 67), la castration des jeunes coqs était généralement confiée aux femmes. C'était donc elles qui, l'opération faite, plantaient des cornes ou une corne dans la crête du chapon. De même, au figuré, on se sert du même verbe *planter* (allemand. *pflanzen*, angl. *plant, graft*), et c'est généralement la femme qui est le sujet de l'action : elle *plante* (*pflanzt, grafts*) des cornes (en allemand, il y a aussi la variante une corne : *ein Horn aufpflanzen*) sur la tête de son mari.

Ces traits communs au chapon et au mari trompé n'ont pas manqué de frapper vivement l'imagination malicieuse des gens. Cela est si vrai que le mot *Hahnrei* en haut allemand est devenu le nom habituel du cocu et a perdu le sens de 'chapon'<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cette pratique doit être ancienne. Il y est fait allusion dans une poésie latine d'un Anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle :

Pullos solet ducere gallus mutilatus;  
Et a mulieribus per hoc fit amatus;  
Sic pro caeli gloria presbyter castratus  
Deo et hominibus per hoc erit gratus.

(*The Oxf. Book of Medieval Latin Verse*, chosen by S. Gaselee, Oxford, 1937, pièce 97, vv. 53-56).

<sup>2</sup> Le rôle joué par le chapon et le mari trompé a dû fournir des plaisanteries grivoises à plus d'un coq de village. Dungen, *o.c.*, p. 64, rapporte de la Frise orientale le quolibet suivant sur le compte d'un quidam doté d'une nombreuse famille, mais dont la paternité paraissait douteuse : *dar gung'n Haanruun mit niuggen Sjuken* « là passe un chapon avec neuf poussins ». Il est important de noter qu'en bas allemand *hânrtân* a aussi bien le sens de 'chapon' que de 'cocu'.

<sup>3</sup> Dans un article *Ordet hanrej belyst med hjælp av folktraditionen*, Folkkultur, Lund, 1941, Karin Danver conteste l'évolution sémantique en question en prétendant qu'« effectivement il n'y a pas eu moyen jusqu'ici de démontrer avec certitude que *hahnrei* comme dénomination du chapon ait existé en Allemagne » (p. 135). On ne s'explique pas cette assertion, à moins que l'auteur ait ignoré l'article fondamental de Dungen, ce qui paraît bien étrange. Les exemples qu'allègue Dungen du sens 'chapon' de *hahnrei* ne permettent pas de doute. En voici un tiré de Abele's *künstl. Unordnung* 2, 308 (de l'année 1670) et qui suffit à lui seul :

Als die unvernünftige <1> Thier selbstn wider- und gegeneinander verbiterte Kriegshändel hatten, wurde doch der Haass zum Curier dannoch und der Esel zum Drommeter gebraucht. Der verschlagene Fuchs zu einem Auditor oder Regiments-Schultes. Zum stundruffer ein *Haan* oder ein *Haanreh*. Das letzte wurde mir widersprochen, weilen der *Haanreh* nicht gerne krätet, sondern als ein *Cornelius* (= Hörnerträger) *mansuetus tacitusque schweiget*.

Dungen commente (p. 63) : « In dieser Thierfabel ist natürlich nicht von einem betrogenen Eheanne die Rede, sondern von einem Thiere; und dieses neben dem Hahn genannte Thier, das nicht gerne kräht, kann kein anderes sein als der Kapaun ... ».



Fig. 1. Le « Hahnreiter » faisant le geste des « cornes ». Gravure d'env. 1650. D'après L. Röhrich, *Gebärdensprache und Sprachgebärde*, Humaniora, New York, 1960, p. 144.

Les cornes constituent l'emblème principal du cocu. Il arrive cependant qu'on le munisse d'un autre attribut symbolique, à savoir un couvre-chef. C'est le cas en suédois où à côté de l'expression ordinaire : *sätta horn på någon* « mettre des cornes à qn », on note la variante : *giva någon en vit hatt* « donner un chapeau blanc à qn », aussi *sätta en fjäder*<sup>1</sup> (l. *fjäderar*) *i ngn's hatt* « mettre une plume (ou des plumes) au chapeau de qn » et encore *göra ngn till en vit hatt* « faire de qn un chapeau blanc ».

<sup>1</sup> Cela fait penser aux expressions allemandes : *einem Hahnreifedern aufsetzen* et *Hahnreifedern tragen*, citées par Dunger comme un indice du sens 'Kapaun' (o.c., p. 63). Le mot *hanrej* n'est pas autochtone en suédois. On est généralement d'avis que c'est un emprunt au bas allemand.

Voici un exemple de cette dernière tournure cité d'après le Dict. de l'Académie suédoise, s. v. hatt 1 j β :

Får Pilatus tina hustru fatt Tå gör han tigh till een hwit hatt « Si Pilace attrape ta femme, Alors il fera de toi un chapeau blanc ». RONDELETIUS 95 (1614).

Dans le même ordre d'idées, le français emploie *coiffer*, dont Littré (s.v. *coiffer* 10°) cite un exemple de J.-J. Rousseau :

[Perruquier] prétendant n'avoir point coiffé de jolies femmes dont il n'eût coiffé les maris.

Il est curieux de constater que l'ancien provençal s'accorde avec le suédois pour affubler le mari trompé d'un chapeau imaginaire. Exemples :

L'autr' a · l jelos e fara s'en blasmar,  
Si tost no · l vest *capell de cogocia*.

(*Zwei prov. Streitgedichte*, éd. Kolsen, Nr. 1, v. 28)

Tal sai drut  
Que porta *cofa cornuda*  
E sai be cals es sa druda;  
Mas no l'en voill descobrir,  
C'om son que · m tem de maldir.

(Guilhem de Bergueda, éd. Kolsen, *Trobadorged.*,  
Samml. rom. Übungstexte, 6, pièce 16, v. 30, p. 37)

Car el n'a la clau segonda  
Per que · l segner, so · us afin,  
Porta *capel cornut conin*<sup>1</sup>.

(Marcabru, éd. Dejeanne, XII bis, v. 33)

Il faut croire que le « chapeau » avait une forme spéciale. En Suède (et en Allemagne<sup>2</sup>), on se le représentait à larges bords, faisant allusion par là à la cécité volontaire ou involontaire du porteur (v. ill., p. 41). A en juger d'après les exemples provençaux cités ci-dessus, le mari trompé porte dans le Midi de la France un « chapeau » à cornes.

Maintenant, s'il est vrai que les ergots implantés dans la crête du chapon préfigurent les « cornes »<sup>3</sup> du cocu, ce ne serait pas trop se risquer

<sup>1</sup> Voir le commentaire de K. Lewent, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, 37, 1913, p. 328.

<sup>2</sup> Cf. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, s.v. *Hut*, g: ... ein breit herunter hängender hut ist zeichen eines hanreien. Prutz *Holberg* s. 308, 479, 480; ... und damit stillte sie den guten mann, dasz er den breiten hut willig aufsetzte und fünf grade sein liesze. *lyrum-larum* no. 7.

<sup>3</sup> C'est, comme je l'ai dit déjà, la thèse généralement acceptée. Il y en a eu d'autres que L. Röhrich, *Gebärdensprache und Sprachgebärde*, Humaniora, Essays

que d'assigner la même origine au « chapeau » de celui-ci. En effet, la crête greffée d'ergots fait bien penser à un chapeau muni de cornes.

Le nom générique *couvre-chef* désigne *ex definitione* une pièce d'habillement dont on revêt la tête. *Couvrez-vous!* ou encore autrefois *coiffez-vous!* sont une invitation à remettre le chapeau que l'on a ôté en signe de politesse. Or, comme nous venons de le constater, *coiffer qn* est le synonyme de *rendre cocu qn*. Dans les pages suivantes, nous nous occuperons de quelques substantifs ou de leurs dérivés verbaux au sens respectif de 'cocu' et de 'rendre cocu'. Ce qui permet de les placer sous le même — chapeau, si j'ose dire, c'est qu'ils se laissent ramener à la même idée : couvrir (coiffer) d'un couvre-chef. Les bases latines nous serviront de rubriques.

### Galea

Du *Thesaurus linguae latinae* on apprend que ce mot avait le sens principal 1. 'casque, heaume'. De ce sens découlent deux autres, à savoir 2. 'vase' (mesure) et 3. 'peau nue formant comme un casque sur le sommet de la tête de certains gallinacés africains'. Au sens 1., *galea* ne se retrouve pas dans les langues romanes de l'Ouest où il a été supplanté par un mot d'origine germanique. Déjà les *Gloses de Reichenau* notent *helmus* pour *galea*. Au sens 2., le français a conservé *galea* sous la forme régulièrement évoluée *jaille* 'seau' (*FEW* s.v. *galea*). Le sens 3. enfin est attesté par l'exemple suivant en latin :

... Africana est, quam plerique Numidicam dicunt, Meleagridi similis, nisi quod rutilam galeam et cristam capite gerit, quae utraque sunt in Meleagride caerulea (Columella, 2, p. 322<sup>1</sup>)

De ce sens 3. à la signification 'crête de coq' il n'y a qu'un pas, qui a été franchi par le calabrais, cf. G. Rohlfs, *Unteritalienische Beiträge*, Arch. rom., 9 (1925), p. 165 : « 3648 *galea*. Das Wort lebt fort in der alten lateinischen Bedeutung 'Haube auf dem Kopfe afrikanischer

... honoring A. Taylor, New York, 1960, p. 130, expose pour les écarter aussitôt : « Aber für alle diese Deutungsversuche fehlen wirklich überzeugende historische Belege ». Quant au geste de « la main cornue » (index et petit doigt pointés, cf. l'ill. ci-dessus p. 41), il en fait bien ressortir l'ubiquité et le grand âge. Son origine et son histoire par contre lui paraissent obscures : « Entstehung und Geschichte der gehörnten Hand sind allerdings kaum zu erhellen » (*o.c.*, p. 130 et cf. M. L. Wagner, *Phallus, Horn und Fisch*, Donum natal. Carolo Jaberg, Romanica Helvetica, IV, p. 77 ss.).

<sup>1</sup> Lucius Junius Moderatus Columella, *De re rustica*, éd. Harrison Boyd Ash, 1-3, The Loeb Classical Library, London, Cambridge, Massach., 1941-1955.

Hühner' (Columella) bei den Griechen in Kalabrien : bov. *gágghia*, 'cresta del gallo' ... ».

Revenons à lat. *galea* au sens principal 'heaume'. Ce qui caractérisait la *galea*, c'était qu'elle pouvait être munie de cornes (*cornua*, *cornicula*). Citons un exemple du *Thesaurus* s.v. *cornu*, IV, 969, III, métaphorice, 3 *de decore galeae, i.q. corniculum* : ...

Liv. 27, 33, 2 ad eminentem ramum arboris cornu alterum galeae praefegit.

Il paraît que cette espèce d'attribut pouvait être décerné comme signe honorifique à des soldats méritants (v. Georges).

Le lecteur se rappellera les exemples provençaux cités ci-dessus (p. 42) de *cofa cornuda* et de *capel cornut*, et il conviendra que *galea* se prête tout à fait bien à être utilisé pour désigner la coiffure fictive du mari trompé. Dans un exemple de l'ancien italien, nous trouvons, en effet, la *galea* associée avec l'idée de « cornes » et de tromperie conjugale :

Et oi me lassa, trista, deceduta! ch'a tutta gente'l fai mostrar a dito, e de le corne l'ài si ben fornito ch'una *gallea* ne sereb' armata

(E. Monaci, *Crestomazia*, nuova ed., Roma, 1955, pièce 116, poesie trovate nei memoriali dei notai bolognesi, I, vv. 31-34)

Au *Glossaire*, Felice Aresi groupe notre exemple avec bien d'autres où il comprend *galéa* 'galère, navire'. C'est évidemment une erreur. Il s'agit ici de *gálea* 'heaume'.

Comme il a été dit déjà, le latin *galea* 'heaume' n'a pas été continué en galloroman. Par contre, nous y rencontrons un anc. français *galier* 'se moquer de', dont on n'a relevé que deux exemples, un dans le *Roman de Rou* et l'autre chez Guillaume Machaut (v. Godefroy et Tobler-Lommatzsch), et un anc. provençal *galiar*, qui semble surtout confiné dans la langue des troubadours, où il a une certaine fréquence au sens de 'tromper'.

Il semble tout indiqué de mettre prov. *galiar* (franç. *galier*) en rapport avec *galeare* 'coiffer de la *galea*', qui existe en latin ainsi que son participe passé *galeatus*. C'est d'ailleurs ce qu'a déjà fait K. von Etmayer<sup>1</sup>. Il remonte en ligne directe à la base latine *galeare*. L'anc. prov. *galiar* (fr. *galier*) se dénonce comme forme savante par le fait de ne pas avoir mouillé l'*l* et réduit l'hiatus et se range à ce point de vue à côté de *milia*, *navili*, *oli*, *pali*.

<sup>1</sup> K. v. Etmayer, *Die Wortsippe um apro. galiar*, Zeitschr. f. rom. Philologie, 47, 1927, p. 49 ss.



A peine a-t-il pourtant supposé la base *galeare* que l'auteur est tout disposé à la récuser pour les raisons suivantes : « 1. ist das Verb selten und namentlich in späterer Zeit nur bei Tertullian und Priscian belegt (cf. *Thes.*), 2. gibt es keinen rechten Sinn. Es ist im Romanischen kein Reflexiv, und andererseits ist eine Wendung „jemanden betrügen, indem man ihn mit dem Helm bedeckt (?) oder verbirgt (?)“ unverständlich » (*o.c.*, p. 58). K. v. Ettmayer pense plutôt à un subst. apparenté *galear*, doublet rare de *galerum*, n. (*galerus*, m.), originairement 'bonnet de fourrure' et plus tard 'couvre-chef en général', qu'il met un peu en opposition avec *galea*. De *galear*, n. dérive *galearius* 'soldat subalterne', 'Helmträger', 'Trossbube' (Georges). Les *galearii* comprenaient aussi bien les *calones* 'soldats du train' que les *lixæ* 'vivandiers'. Comme leur réputation n'était pas la meilleure, il leur arrivait d'être mis sur le même pied que *latrones* et *buccellarii*. Voici donc le sens péjoratif établi. Sur *galearius* 'mauvais sujet' serait formé \**galear* 'agir comme un *galearius*' et enfin 'tromper'. Pour K. v. Ettmayer, *galearius* ne représente pourtant que le courant principal dans ce qu'il aime à appeler un système « fluvial » d'étymologies convergentes (*o.c.*, p. 51), où en raison d'une homonymie plus ou moins grande toute une série de mots auraient déversé un peu de leur contenu sémantique : lat. *gallar* (de *gallus* 'coq') × anc. nord. *gala* 'ensorceler' × *galois* 'anc. nom des Bretons' × celt. *gall* 'force, puissance', etc., etc. Nous assistons à une quantité de « transfusions » avant d'aboutir à \**galear* 'tromper'.

La raison pour laquelle K. v. Ettmayer trouve anc. prov. *galiar* 'tromper' tout à fait propre à une démonstration de ce qu'il appelle sa méthode « homoionymique », c'est que ce verbe lui semble ne se rattacher sémantiquement à aucune base directe. Anc. prov. *galiar* ferait partie de ces mots qu'il compare à des nébuleuses ou à des galaxies d'étoiles : « Sternhaufen oder Sternnebel, von denen wir weder wissen, von wannen sie kommen, noch wie sie entstanden » (*o.c.*, p. 49). Sémantiquement, anc. prov. *galiar* lui paraît isolé, et — nous venons de le constater — il se refuse à admettre le passage de 'couvrir de la *galea*' à 'tromper'.

Le lecteur en jugera autrement, j'en suis sûr. La *galea* avec ses cornes s'offre d'elle-même pour figurer le « chapeau » du mari ou de l'amant trompé. Comme anc. prov. *galiar* est de formation savante, nous devons supposer qu'un latiniste facétieux du haut moyen âge — mettons un poète goliard — ait eu l'idée d'employer *galeare* 'couvrir de la *galea*'

comme synonyme de *coiffer* au sens 'rendre cocu' ou, en provençal, de 'cobrir d'una *cofa cornuda* (*capel cornut*).

Le verbe *galiar* est caractéristique de la langue des troubadours<sup>1</sup> où il s'est entouré d'une famille : *galiart*, *galiairitz*, *galiador*, *galiamen*. Le sens général 'tromper, trompeur, tromperie' est bien établi, mais si notre point de départ est juste, nous devons supposer que le verbe a eu à l'origine exclusivement l'acception 'tromper en amour', 'rendre cocu', un sens encore vivant en anc. provençal et que nous trouvons p.ex. dans *Daurel et Beton*, éd. P. Meyer, SAT, Paris, 1880, v. 237:

Dona, dis el, nous o puesc plus celar:  
Amadaus ay, vulh vos merce clamar,  
Qu'ieu sia voste e quem vulhas amar.  
Colgas m'an vos; no m'o vulhas tardar.  
Glot, dis la dona, cum o auses pessar?  
Lo duc vos ama e vos te fortz en car,  
E vos sercas col puscas *galiar*!

ou encore dans *Les chansons de Guilhem de Cabestanh*, éd. A. Långfors, Class. franç. du moyen âge, 42, Biographies IV, p. 41 :

Et la dopna respos : « Guillelm, eu vos dic, se Deus m'enpar, qe ja per me non seres *galiaz* n[i] · l vostre pensamen non er en bada. » Et tes lo braz e l'abreset dousamen inz en la zambra.

K. v. Ettmayer, que l'on ne peut pas accuser de parti pris, a l'impression que c'est là le sens qui prédomine encore : « es <*galiar*> kommt nur in einer Bedeutung, der des „Betrügens“ speziell auch zwischen Ehegatten und Liebenden — besonders seitens der Frau — vor » (*o.c.*, pp. 51-52).

Est-ce que cette assertion se laisse confirmer ? K. v. Ettmayer semble la fonder sur l'étude de certaines chrestomathies et éditions (à glossaires). Nous allons reprendre son examen sur des bases plus solides, et dans notre choix de textes nous suivrons la liste que A. Jeanroy donne dans son *Histoire sommaire de la poésie occitane*, p. 42 : éditions de troubadours du XII<sup>e</sup> siècle. De cette liste, il nous faudra éliminer ceux des troubadours qui n'emploient pas *galiar* pour retenir les sept suivants<sup>2</sup> : Bernart

<sup>1</sup> Faisons abstraction du français *galier*, dont on ne connaît que deux exemples, et de l'italien *galeare* (Guitt. d'Arezzo). Dans l'un et l'autre cas, on peut soupçonner un emprunt au provençal.

<sup>2</sup> A l'exception de Bernart de Ventadorn, ces troubadours sont autres que ceux chez qui K. v. Ettmayer signale l'existence de *galiar*, à savoir : Bern. de Ventadorn, Raimbaut d'Aurenga, Peire d'Alvernhe, Guillem de la Tor et Guillem Figueira.

von Ventadorn, éd. Carl Appel, Halle a.S., 1915, Bertrand de Born, éd. A. Stimming, Halle, 1879; Cercamon, éd. A. Jeanroy, Class. franç. du moyen âge, 27, Paris, 1922; Folquet de Marseille, éd. S. Stronski, Cracovie, 1910; Gavaudan, éd. A. Jeanroy, Romania, 34 (1905), p. 497 ss.; Giraut de Bornelh, éd. A. Kolsen, 1-2, Halle, 1910-1935; Peire Vidal, éd. J. Anglade, Class. franç. du m. â., 11, Paris, 1923.

Dans la poésie des troubadours, il n'est en général pas question de tromperie entre époux, mais entre amants, et comme l'amour y est, généralement, platonique, 'tromper', c'est plutôt 'décevoir (refroidir) en amour' et 'changer de partenaire' que 'rendre cocu'. Il n'y a pas lieu de distinguer entre ces nuances, qui se laissent ramener à la notion 'être infidèle'. Ce qui nous importe, c'est de savoir, si l'infidélité est du côté de l'homme ou plutôt du côté de la femme (« besonders seitens der Frau »). Nous distinguerons donc entre quatre catégories de sens : 1. 'être infidèle (la femme)', 2. 'être infidèle (l'homme)', 3. 'être infidèle (sans que le sexe du trompeur soit indiqué)', 4. 'tromper (en dehors de la sphère amoureuse)'.

*Galiar* se rencontre 15 fois chez nos troubadours, et les différents sens se répartissent ainsi :

Sens 1. 'être infidèle (la femme)'. Bernart de Ventadour. Un exemple, celui-ci :

Anc no fetz semblan vair ni pic  
la bela ni forfachura,  
ni fui per lei *galiatz*,  
ni no.m crei c'om tan la chastic,  
tan es fina s'amistatz  
qu'ela ja · s bias ni · s vairei,  
ni per autre guerpisca mei,  
segon que mos cors s'augura. (Nr. 24, 27)

Cercamon. Un exemple, celui-ci, où il est question du vrai amour des dames pour leurs courtisans :

Q'anc bon Amors non *galiet ni trais*,  
Anz dona joi als arditz amoros. (V, v. 55)

Gauvadan. Une fois. Ex. :

E tornatz en vostre cami,  
Qu'ab autras vos etz ensajatz,  
Per semblan, don etz *galiatz*,  
Falsas, que fan ric joy sebenc. (III, v. 35)

Giraut de Bornelh. Quatre fois. Ex. :

E.m dis: Amics, be siatz encertatz  
Que ja per me no seretz *galiatz* !

(Nr. 46, 78 — De même 25, 38; 52, 33; 46, 79)

Peire Vidal. Trois fois. Ex. :

Et anc no *galiet* ni trais  
Son amic ni · s pauset color

(XXXII, 49 — De même X, 19; XLVIII, 18)

Sens 2. 'être infidèle (l'homme)'

Pas d'exemples chez nos troubadours.<sup>1</sup>

Sens 3. 'être infidèle (sans que le sexe du trompeur soit indiqué)'

Cercamon. Une fois. Ex. :

Fals amador, al meu semblan,  
Vostr'er lo danz e no · n pueis mai;  
De gran folor es acordan  
Can l'us l'autre *gali'* e trai. (IV, 25)

Folquet de Marseille. Une fois. Ex. :

Blasme n'a hom, e chascus cel asen,  
per qu'es l'enganz, e n'es plus *galiatz*  
aicel que · l fai que cel qu'es enganatz;  
e doncs, Amors, per qu'o faitz tan soven  
qu'on plus vos serv chascus plus s'en rancura? (XII, 18)

Peire Vidal. Une fois. Ex. :

E domnei no vei grazit,  
Si · lh domn' e · l drutz non es fals.  
Aquel n'a mais que plus soven *galia*. (XI, 23)

<sup>1</sup> Ce manque est plutôt dû au hasard. Bien que rare, le sens se rencontre, témoin ces deux exemples :

Qu'ieu non ai ges tal coratge,  
Qum li fals drut an  
que van *galian*,  
Per qu'amors torna en soan

(Gaucelm Faidit, Mahn, *Werke der Troubadours*, II, Berlin, 1855, p. 86)

Voil que s'anes conortan,  
Baratan  
E trichan  
Las domnas e *galian*.

(Uc de Saint Circ, éd. Jeanroy et Salverda de Grave, Bibl. méridionale, li:ère série, t. 15, Toulouse, 1913, XXIV, v. 12)

Sens 4. 'tromper (en dehors de la sphère amoureuse)'

Bertran de Born. Deux fois. Ex. :

Ar fos us quecs d'els en boja  
d'en Saladi, pos van deu *galian*,  
quar son crosat e d'anar mot non fan.

(4, 20 — De même 9, 37)

Le résultat de notre examen se laisse présenter dans ce tableau synoptique :

Troubadours	galiar	sens 1.	sens 2.	sens 3.	sens 4.
		'être infidèle (la femme)'	'être infidèle (l'homme)'	'être infidèle (sans indic. de sexe)'	'tromper (en dehors de l'amour)'
Bern. de Ventadour	1	1			
Bertr. de Born	2				2
Cercamon	2	1		1	
Folquet de Marseille	1			1	
Gavaudan	1(2) <sup>1</sup>	1			
Gir. de Bornelh	4	4			
Peire Vidal	4	3		1	
	15	10		3	2

Ce qui frappe dans ce tableau, c'est la disproportion entre le sens 1. et le sens 2. : 10 exemples contre 0. Évaluant les probabilités, on s'attendrait que les deux sens tiennent mieux la balance égale entre eux. Étant donné le ton plaintif et récriminateur des poésies, il y a certes des chances pour que les troubadours reprochent à leurs dames leur infidélité, mais n'y en a-t-il pas presque autant pour qu'ils protestent de leur propre fidélité ou mettent en garde contre la trahison des « fals druts » ?

La prépondérance du sens 1. 'être infidèle (la femme)' pourrait être significative et témoigner de l'origine de *galiar*. En tout cas, elle s'accorde avec l'étymologie que j'ai proposée : *galiar* < *galeare* 'couvrir de la galea', circonlocution plaisante pour 'coiffer', 'rendre cocu'.

### Cüppa

La même idée 'coiffer, rendre cocu' s'exprime aussi en galloroman par anc. français *couper* (anc. prov. *copar*). De *couper* on n'a relevé jusqu'ici qu'un exemple, celui-ci :

<sup>1</sup> Il y a un deuxième exemple de *galiar* (I, v. 35) que je dois omettre puisqu'il est incompréhensible. Cf. A. Jeanroy dans les notes aux vv. 35-6 : « Le sens de ces deux vers m'échappe complètement ».

Ma femme croissi devant moy  
 Et voyant mes iels me *coupa*  
 Et le tro ma femme estoupa.

(*Renart XIII*, 1622 H — G. Tilander, *Zeitschr. f. rom. Philol.*, 44, 1924, p. 231)

Aussi le Tobler-Lommatzsch, qui cite cet exemple s.v. *acouper* (1:122), propose-t-il une correction : « *vermutlich* m'acoupa ». Le verbe simple n'a pourtant pas besoin d'être mis en doute. Il est assuré par le dérivé *couperie* 'cocuage' (v. T.-L., 2, col. 965) et par le provençal *copar* (v. ci-dessous). A côté de *couper* se rencontrent les formes composées *acouper*, *encouper*, *escouper*. C'est surtout *acouper* (*acoupir*), qui est fréquent. Le T.-L. en cite une vingtaine d'exemples; en voici deux :

Quant Menelaus trop demora,  
 Paris Elaine lui osta.  
 Tost cuide feme estre *acoupie*.  
 Par li fuir est trop irie.  
 Lors se travaille et lors se paine  
 de li vengier con fist Elaine.  
 Par mautalent d'*acoperie*  
 A on tost fait grant derverie.  
 (Jakes d'Amiens, éd. Talsma, vv. 1560-68)

Robins vos <Marot> a *acoupie*;  
 Et vos lui *racoupés*.

(*Rom. u. Past.* III 49, 57)

A côté de *couper*, nous trouvons le subst. *coup* 'cocu', fém. *coupe* (*coupaud*, -e). Ex. du T.-L. :

Häi! vos i mentez com mauvais *couz* sofranz;  
 Vos estes de li *couz* tot a vostre esciant

(*Doon d.l.Roche*, vv. 2131-32)

Et mon pere m'envoya cha toy faire *coup*. (*Rom. de Tristan*, Rom. XV, 521, 23)

Puis que vous m'avés faite *coupe*,  
 Ge vous ferai d'autel pain soupe

(*Rose*, v. 15162)

A *couper* correspond en ancien provençal *copar* 'rendre cocu', qu'il faut voir dans un passage corrompu de Marcabru tel qu'il a été corrigé par l'éditeur Dejeanne :

Moillerat, per saint Ylaire,  
 Son d'una foldat confraire,  
 Qu'entr'els es guerra moguda  
 Tals que cornutz fa cornuda,  
 23 E cogotz copatz *copada*

(V, v. 19 ss. — 22 *AIKa* T.q.c. (a qe) sa c.; *corr.* fa? — 23 *AIKa* copaire [*corr.* copada déterminé par la rime et le sens, fa étant sous-entendu])

Cette correction, qui est approuvée par Leo Spitzer<sup>1</sup>, s'impose en effet et restitue un sens au passage que Dejeanne traduit :

« Les mariés par saint Hilaire partagent une même folie, car entre eux s'est élevée une guerre telle que celui qui porte des cornes en fait porter à sa femme; le cocu trompé trompe sa femme ».

L'étymologie de l'anc. franç. *coup* 'cocu' est loin d'être claire. Dans son traité sur l'ø fermé en français, G. Paris considère le mot comme « d'origine incertaine » (*Rom.*, X, 60, n. 2). Se laissant probablement tromper par la fréquence de la forme analogique *cous* (refaite sur le cas sujet sing. et le cas rég. plur.), W. Bernay, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, 49, 1929, p. 718, et Fr. Wulff, *Le lai du cor*, Lund, 1888, p. 98, note, mettent le mot en rapport respectivement avec *coq* et avec l'appel du coucou, (« malgré l'accusatif *coup* », dit le second de ces auteurs).

Leo Spitzer traite de notre famille de mots dans son ouvrage déjà cité *Wörter der Liebessprache*, p. 67 ss., et reconnaît, comme nous venons de le voir, *copada* 'cocue' dans l'exemple corrigé de Marcabru. Il pense aussitôt à un autre *copada* ( franç. *coupee*) 'huppée', épithète attribuée à deux oiseaux de genre féminin, l'alouette huppée (le cochevis) et la huppe (*Upupa epops*). Godefroy donne deux exemples de *cochevis* au sens figuré 'bête', et la huppe, avec sa variante dupe, est devenue l'incarnation d'une certaine espèce de bêtise. La houppe donnerait un air niais aux oiseaux en question selon L. Spitzer. On se demande pourquoi. L'oiseau appelé huppe (*Upupa*) est considéré comme bête dans plusieurs langues, mais est-ce que cela tient à sa houppe ? Leo Spitzer renvoie à Schuchardt, *Zeitschr. f. rom. Philol.*, XV (1891), p. 98 s., mais celui-ci explique la réputation de bêtise de l'oiseau par son cri monotone (opop-pop-pop<sup>2</sup>...). A part cela, 'niais' et 'cocu' ne reviennent pas au même, et

<sup>1</sup> L. Spitzer, *Über einige Wörter der Liebessprache*, Leipzig, 1918 (cité *Lieb.* par la suite), p. 67.

<sup>2</sup> Le nom de beaucoup d'oiseaux huppés n'est pas devenu synonyme de 'bête', et il y en a d'autres, comme le loriot et le coucou qui, sans avoir de houppe,

il s'agirait d'expliquer la transition d'un sens à l'autre. Leo Spitzer lui-même d'ailleurs ne semble pas tenir tellement à cette hypothèse, puisque se référant à Brinkmann, *Metaphern*, 533, n., il en propose une autre. Il s'agirait maintenant de *couper* 'tailler', mais tandis que Brinkmann voit le sens 'tailler = châtrer', allem. 'kappen' (cf. Kapaun) dans ce verbe d'où il tire *coupaud* et *coup* subst.verbal, Leo Spitzer, lui, se demande s'il ne faudrait pas chercher l'origine du fém. *coupaude* 'cocue' dans l'usage pratiqué dans divers pays selon Grimm, *Deutsche Rechtsaltertümer*, 2:e éd., 712, de couper la robe aux femmes dévergondées en manière de punition. Un écho de cet usage se trouverait aussi bien dans l'ex. de Ducange s.v. *roba* : *icellui Breton avait menacé la chambriere de lui couper la robe par dessus le cul* que dans l'épopée espagnole : *cortar las faldas por vergonzoso lugar*. *Coupaude* (*coupe*) serait donc primaire par rapport à *coupaud* (*coup*), mais qu'est-ce qui nous le prouve ? Et pourquoi a-t-on éprouvé le besoin de donner à *coupaude* le masculin *coupaud* 'le mari d'une femme adultère' ? Serait-ce comme le veut Gunnar Tilander (v. ci-dessous), parce que le blâme de l'adultère rejaillit en partie sur l'autre conjoint ? Pour arriver à *coupaude* 'cocue', il faudrait donc passer par trois stades intermédiaires dont deux purement imaginaires, à savoir : \**coupaude* 'femme de mauvaises mœurs' < oui, puisque c'est le dévergondage qui est puni par le traitement diffamatoire en question > → \**coupaude* 'femme adultère' < par spécialisation ? > → *coupaud* 'mari de la femme adultère' et enfin par contre-coup → *coupaude* 'femme cocue'. Rendons à Leo Spitzer cette justice qu'il présente son hypothèse comme une simple suggestion : « Immerhin wäre auch möglich ... » (*Lieb.*, p. 68). — Oui, peut-on répliquer, c'est possible, mais pas très vraisemblable.

Aussi l'*FEW* rejette-t-il aussi bien la première que la deuxième hypothèse de L. Spitzer avec la seule argumentation que voici : « Doch scheint mir das alles viel weiter abzuliegen » et obéissant à une suggestion de

---

sont entachés de cette mauvaise réputation. Le cas du coucou est curieux. Son nom veut dire aussi bien 'rusé' que 'bête' selon l'aspect sous lequel on l'envisage, 'rusé' pour celui qui essaie en vain d'approcher de l'oiseau et entend son cri moqueur dans une direction inattendue, 'niais' pour celui qu'agace son cri monotone, toujours répété, toujours le même (cf. Spitzer, *Lieb.*, p. 72).

'Bête' ou 'niais', c'est ce qu'on dit aussi du loriot dans le Languedoc, à en juger d'après Rolland, *Faune pop.*, II, 232 : « *Fâ l'âouriôu* = faire le niais » et X, 110 : « *Que hè de l'aouriôu* = il fait le loriot, se dit de quelqu'un qui appelle ou qui chante seul au milieu des champs (un sot, un benêt), Orthez (B.-P.). »

On voit par ce dernier exemple que c'est le cri qui est en cause.



Gunnar Tilander<sup>1</sup>, il place notre famille de mots sous *cūlpa* (2:2, p. 1497). *Acouper* 'rendre cocu' serait donc à l'origine le même verbe que *acolper*, *acouper* 'accuser, déclarer coupable'.

Cette manière de voir n'est pas confirmée par l'évolution phonétique. Dans les dialectes du Sud-Est, l'*l* devant labiale se change en *r* (cf. M.-L., *Gram. der rom. Spr.*, I, p. 403). On obtient donc ici *corpa* < *cūlpa*, et cette variante est tellement fréquente pour les mots de la famille *cūlpa* dans les textes littéraires — pas seulement du Sud-Est, mais de toute provenance, p. ex. : *Ch. Lyon, Dolop., Méon, Men. Reims, Brun. Lat., En., GCoins., RBlois*, etc. — que le T.-L. la place à côté de la forme normale (avec *-ou-*) de ses en-têtes, ainsi : *coupable, corpable* — *coupe, corpe* — *encouper, encorper* — *escouper, escorper* — *descouper, descorper*<sup>2</sup>. Par contre, ni le T.-L., ni Godefroy ne notent le groupe consonantique *-rp-* pour la famille *coup* 'cocu'. N'est-ce pas un indice<sup>3</sup> que celle-ci ne remonte pas à la base *cūlpa*<sup>3</sup> ?

D'ailleurs, la phonétique le permettrait-elle que la sémantique y mettrait obstacle. *Acouper* 'accuser, déclarer coupable' serait le même mot à l'origine que *acouper* 'rendre cocu'. Le passage du premier sens au second nous paraît vraiment étrange. Il s'expliquerait, nous dit-on, par l'opinion publique du moyen âge selon laquelle la faute d'un des conjoints retomberait en partie sur l'autre. Gunnar Tilander en donne des exemples dans son article déjà cité (pp. 229-30), mais à y regarder de près, on s'aperçoit bien qu'il s'agit dans tous ces exemples non de la culpabilité du conjoint trompé, mais de son déshonneur, qui le

<sup>1</sup> Dans *Zeitschr. f. rom. Philol.*, 44, 1924, p. 230, à la suite d'un article sur un passage mal compris du *Rom. de Renart* : *tes fils avoutrai*, où l'auteur montre avec toute évidence qu'il faut traduire « je déshonorai tes fils par un adultère avec ta femme » et non « j'appelai tes fils bâtards ».

<sup>2</sup> L'évolution : *-lp- > -rp-* est un des deux critères phonétiques dont se sert L. Spitzer, *Zeitschr. f. franz. Spr. u. Lit.*, XLIII:1, 1915, p. 270 ss., pour démontrer avec toute évidence que *couper* 'tailler' et *couper* 'frapper' remontent tous les deux malgré la grande différenciation des sens à \**colap* hare et non à \**cūppare*, comme on l'avait soutenu pour le premier (*REW*, 1<sup>ère</sup> éd., 2409). Il est piquant de noter que L. Spitzer aurait pu se servir du même critère : *-lp- > -rp-* pour combattre sa propre hypothèse sur *coup*, *-e* 'cocu(e)' < *couper* 'tailler (la robe)' < \**colaphare* (v. ci-dessus, p. 52).

<sup>3</sup> L'orthographe ne prouve rien naturellement, puisque l'*l* (de *cūlpa*) pourrait s'introduire dans la famille *coup* 'cocu' par fausse régression. Il est pourtant assez intéressant de constater que même sous ce rapport la famille *cūlpa* est séparée de la famille *coup* 'cocu'. Tandis que le T.-L. nous montre la graphie avec *l* assez fréquemment dans la première, je n'en trouve, sauf erreur, qu'un seul exemple dans la seconde (2, col. 963 s.v. *coup*) : si jaloux Qu'uns hons n'est de sa femme quant il se cuide couls, *BSeb.* IX 704.

frappe non seulement lui, mais ses enfants et toute sa maison. G. Tilander lui-même ne semble pas attacher trop d'importance à son hypothèse qu'il présente sans prétention la mettant à côté de celle de L. Spitzer : « M. Leo Spitzer ... explique autrement » (*o.c.*, p. 231).

Il faudrait essayer de trouver une autre étymologie qui puisse mieux répondre des faits, et, pour ma part, je pense que L. Spitzer, par sa première hypothèse (v. plus haut, p. 51) s'approche de très près de la bonne voie, où il ne s'engage pourtant pas. On se rappelle qu'il met (a)*couper* (prov. *copar*) 'rendre cocu' en rapport avec anc. fr. *aloe* (a)-*coupee*, anc. prov. (a)*copada* 'alouette huppée'. A la base de l'épithète de l'oiseau, il y a évidemment *cūppa*. Partons de *cūppa* et voyons où cela nous mène. *Cūppa* est passé dans toutes les langues romanes. D'a près leur témoignage commun, le sens fondamental paraît être 'vase à boire' (franç. *coupe*, it. *coppa*, cat. esp. port. *copa*). De là découlent plusieurs autres significations dont nous passerons brièvement en revue les principales en prenant pour guide l'*FEW*, 2:2, p. 1553, s.v. *cūppa* becher. Au sens fondamental (I, 1) se rattachent encore p. ex. Igé *còpe* 'partie du chapeau qui enserre la tête', Clessé *coupe*, Montbél. Lure *cope* 'bonnet' (« dazu Montbél. *copot* m. 'capuchon' »). Parmi les dérivés, nous remarquons anc. prov. *cop* m. 'vase; cupule du gland' et Barc. *coup* 'partie supérieure du chapeau'. La coupe 'vase à boire' donne naissance à deux catégories de sens figurés selon qu'elle est envisagée sous l'aspect de la concavité ou sous celui de la convexité. Sous I, 2a nous trouvons afr., mfr. *coupe* 'mesure de grain' (à noter le parallélisme avec *jaille* 'mesure' < *galea*, v. ci-dessus, p. 43); sous I 2b Varennes *coupet* 'nuque'. Il est à remarquer qu'une association s'établit facilement entre 'nuque' et ce qui recouvre la nuque, ainsi Vers. *kopa* m. 'partie du joug qu'on met sur la nuque du bœuf'; sous I 2c mfr. *coupe* 'cime', anorm. agn. *copel* 'haut de la tige d'une plante', *coppeau* 'cime d'arbre', mfr. nfr. *coupeau* 'sommet d'une montagne', mfr. *escoupeller* 'couper la cime d'un arbre', pic. *coupille* 'huppe' (v. aussi T.-L., I, VI, n. 3 : « wallon. *coupille* 'Haube der Vögel' ... »).

Dans ce paragraphe I 2 c apparaît enfin notre alouette *coupee* 'huppée' (12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> s.); *coupee* 'cochevis' (12<sup>e</sup> s.), apr. *copada*, Nice *copada*. On peut se demander si le mot est bien placé ici par l'*FEW* ou si l'on ne ferait pas mieux de le réunir sous I, 1 aux différents noms de couvre-chef à thème *cop-* (v. plus haut), car enfin la huppe peut bien être assimilée à une espèce de bonnet ou de toque. La question est peut-être oiseuse. Si je

penche pour ma part vers la deuxième éventualité, c'est pour deux raisons, 1. le couvre-chef (capuchon) figure dans d'autres noms de l'alouette huppée (le cochevis) : *cugullada* (cuculla), *capeludo* (capella), mfr. *galérite* (galea), *cuccucciuta* (cucutium), 2. le verbe anc. prov. *copar*, que Levy, *Pet. dict. prov.-franç.*, rend dubitativement par « couvrir (d'un chapeau) ? ». En effet, le seul exemple tout à fait clair<sup>1</sup> que nous en ayons est associé avec *chapel* et se trouve dans un passage pour le reste peu compréhensible de Guillem Peire de Cazals, Mahn, *Gedichte der Troub.*, 23, 3, p. 14 :

Eials fals ples denjan *Copat dauol capelh* No saus fasson gragelh Nun  
<Levy, *Suppl. Wb.*, Nim> gieton a lur dan.

*Copar* (anc. fr. *couper*) n'a sans doute pas le sens général 'couvrir' mais le sens spécial 'recouvrir, coiffer d'un \**cop* (\**coup*)', mot qui n'a pas été relevé, mais qui est rendu probable par les dérivés au sens 'bonnet' (v. plus haut) et aussi par l'anc. prov. *cop* 'cupule du gland' et Barc. *coup* 'partie supérieure du chapeau' (la cupule peut bien être considérée comme une petite calotte recouvrant la partie supérieure du gland).

Selon cette manière de voir, l'alouette *coupée* (*copada*) serait donc appelée ainsi parce qu'elle est munie d'un petit « capuchon » de plumes (cf. les synonymes cités ci-dessus : *cugullada*, *capeludo*, *cuccucciuta* pour ne rien dire de mfr. *galérite* formé sur *galea*).

Si *copar* (*couper*) a le sens spécial 'coiffer, couvrir d'un chapeau', il ne faut pas s'étonner qu'on ait employé ce verbe au sens figuré 'rendre cocu' selon le schéma que nous connaissons. Le parallélisme est frappant avec franç. *coiffer* 'rendre cocu' et avec anc. prov. *galiar*, qui vient d'être traité au paragraphe précédent.

### Cücütium

On sait que le mot le plus fréquent en français pour désigner le mari trompé, c'est *cocu*, qui dérive sans aucun doute du lat. *cuculus*, nom de l'oiseau bien connu. En ancien provençal, il y a peut-être eu un *co gul* avec le même sens. Raynouard en donne un seul exemple qui semble peu

<sup>1</sup> Le passage de Marcabru, 34, v. 33 : *lo clau copar* que l'éditeur Dejeanne et après lui L. Spitzer, *Lieb.*, p. 67, traduisent par « abriter le clou » (sens obscène en parlant de la femme) et où ils voient un *copar* 'couvrir', contient probablement un *copar* 'tailler'. Cf. *FEW*, 2:2, p. 869 s.v. *cōlaphus* : Ahain. *clau copé* 'clou forgé, à tête non refoulée'.

sûr. Aussi Levy ne le mentionne-t-il pas. On pourrait conclure à son existence par *cogular* que Levy traduit dans son *Petit dict. provençal* par 's'abâtardir' mais qu'il fait pourtant suivre d'un point d'interrogation. Si *cogul* est rare et même suspect, *cogos* est d'autant plus fréquent au sens 'cocu' avec sa famille : *escogossar* 'rendre cocu' et *cogossia* 'cocuage, adultère'. Voici quelques exemples de ces mots :

*cogos*

Amics privatz, no · n sables razonar  
Q'ar es vencutz e plus no m'atendria  
A vostres ditz; qar ieu non puesc trobar  
Que lo gelos tan tost *cogos* en sia

(Kolsen, *Zwei provenz. Streitged.*, Nr. 1, anonyme, v. 32)

[E]car ades femma que sap  
Quel maritz es de lieis gelos  
Cocira col fassa *cogos*

(*Brev. d'am.*, éd. Azaïs, 33129 — Levy, *Suppl. Wörterb.*, s.v. *cogos*)

Per Dieu, trop gran bauzia  
fai en Bascols, que cascun dia  
pregua ma dona et enquer;  
e dic vos que tan loi sofer  
que *coguos* en seretz, ses falha.

(Appel, *Chrest.*, 5, v. 77, R. Vidal de Bezaudu, *Castia-gilos* — l'u est purement graphique, *coguos* ne comptant que pour deux syllabes)

*escogossar*

Amics marques sil colp pogssetz enpeingner  
mort agratz cel quels marritz *escogozza*  
lo cortes drut quels cornz sap far e peingner

(Mahn, *Gedichte*, I, 157, 4, p. 95, Guillem de Berguedan)

E qi.l crestat cuida *escogoçar*,  
Sos fols aturs sai que torn' a follia

(Kolsen, *Zwei prov. Streitged.*, Nr. 1, v. 38)

Ebriaic et *escogossat*,  
Fals preveire e fals abat,  
Falsas reclusas, fals reclus,  
Lai penaran, ditz Marcabrus

(Marcabru, *Poés. compl.*, éd. Dejeanne, 40, v. 29)

*cogossia*

L'autr'a · l jelos e fara s'en blasmar,  
Si tost no · l vest capell de *cogocia*.

(Kolsen, *Zwei prov. Streitg.*, Nr. 1, v. 28 — A remarquer que l'accent de *cogocia* est sur l'*i* au témoignage de la rime qui est en *-ia* : *gelosia* : *paria* : *dia*, etc.)

Pus la *cogossia* s'espan  
E l'us cogos l'autre non blan,  
Laissem los anar e venir.

(Marcabru, éd. Dej., 41, v. 7)

L'*FEW* place *cogos* et sa famille sous *cucūlus* (2:2, p. 1453) en ajoutant : « Mit suffw. ». D'abord, il ne s'agit pas d'un échange de suffixe à proprement parler, puisque *-os* remplace une fin de mot *-ul*. Ensuite, ce remplacement n'est pas motivé. Un doute naît et s'accroît, quand le lecteur est renvoyé à la note 1 : « Ebenso alomb. *cogoço* Z 9 ». La référence nous conduit aux *Proverbia que dicuntur super natura feminarum* publiés par Tobler dans *Zeitschr. f. rom. Philologie*, IX, 1885, p. 287 ss., où se rencontrent deux exemples du mot :

Sete tanto e li *cogoci* que ne sono li druti.

(*ib.* 57 b, p. 306)

Muora lo fel *cogoço*, cornuto e rauaioso

(*ib.* 73 a, p. 308)

La graphie du deuxième exemple paraît indiquer l'affriquée dentale sourde [ts], et on peut comparer *ueço* < vitium (*ib.* 107 a). Dans le premier exemple, on s'attendrait à la cédille, mais celle-ci manque aussi p. ex. à *manace* (107 b et 115 b), tandis qu'elle a été mise à *manaçe* (114 c). Cf. B. Wiese, *Altit. Elementarb.*, § 85 et G. Rohlfs, *Hist. Gram. der ital. Spr.*, I, § 290. D'ailleurs *cogoço* prononcé avec [ts] est confirmé par bologn. *cogoza* cité par L. Spitzer, *Lieb.*, p. 70 d'après Gaudenzi, qui le tient à son tour de Mazzoni Toselli, *Racconti storici*, III, 381 : *iscancata cogoza quae scocozaverat virum suum* (année 1292)<sup>1</sup>.

Le prov. *cogos* ne peut pas être séparé de l'anc. lomb. *cogoço* de l'avis même de l'*FEW*, je pense. On se demande alors si la forme originaire

<sup>1</sup> A. Gaudenzi, *Bull. della Soc. filologica romana*, Nuova serie, 2, Roma, 1911, p. 31, commente : « Qui <nel processo del 1292> però si chiama la moglie impropriamente *cogozza* : mentre invece nel 1297, secondo un altro processo ricordato dal Mazzoni Toselli, si gridava ad un marito : 'Cogoza, tu portas cornua in capite' ».

du provençal n'était pas *cogotz* plutôt que *cogos*. Levy semble en douter dans le *Suppl. Wörterb.* s.v. *cogos* : « Kommt *cogotz* je vor ? », mais il se ravise dans le *Pet.dictionnaire* où *cogotz* est placé à côté de *cogos* (tous les deux avec *o* fermé). Je n'ai pas marqué *cogotz* d'un astérisque. En effet, la forme existe et se lit dans l'exemple déjà cité (p. 51) de Marcabru, éd. Dejeanne :

Qu'entr'els es guerra moguda  
Tals que cornutz fa cornuda,  
E cogotz copatz copada

(V, v. 23 — Les corrections de Dejeanne en italiques)

Mais si *cogotz* (appuyé par anc. lomb. *cogoço* et bologn. *cogozza*) présente une affriquée dentale sourde, il ne peut pas descendre de *cucūlus* qui ne peut pas non plus servir de base à *cogos*, simple doublet de *cogotz*. Il est d'autre part impossible de tirer *cogotz* de *cogos*, tandis que l'inverse ne présente pas une très grande difficulté. A l'intérieur d'une famille de mots s'exerce une action analogique. *Cogotz* avait à ses côtés *cogossia* et *escogossar*, qui ont amené la réfection de *cogotz* en *cogos* ou, si l'on préfère, la création d'un postverbal *cogos* où l'on n'a pas manqué de voir le suffixe *-os*<sup>1</sup>. Ce *cogos* a presque évincé la forme primaire.<sup>2</sup>

Si l'étymologie *cucūlus* n'est pas la bonne, il s'agirait d'en proposer une autre. L. Spitzer, *Lieb.*, p. 71, avait pensé à *cucutia* 'citrouille' justifiant cette étymologie par l'esp. *encalabecear un galan* 'einem Galan einen Korb geben' ou encore par l'emploi figuré de *citrouille*, *courge* 'Dummkopf'. L'*FEW* n'a rien à objecter au point de vue phonétique, mais écarte cette étymologie pour des raisons sémantiques, à bon droit, semble-t-il : « Diese Wörter auf *cucutia* zurückzuführen ... ist sachlich ungenügend begründet » (2:2, p. 1456, n. 1).

Ici aussi, comme à propos de *coupee*, prov. *copada* 'cocue' (v. p. 54), il me semble que L. Spitzer frise la bonne solution. Ce n'est évidemment pas à *cūcūtia* 'citrouille' qu'il faudrait recourir, mais pourquoi ne pas partir de *cūcūtium* ? Au point de vue phonétique, c'est parfait. *Cūcūtium* doit donner régulièrement *cogotz* en anc. provençal. C'est le mot principal de notre famille et qui désigne le mari trompé. Et qu'est-ce à

<sup>1</sup> D'ailleurs, la tendance était de réduire *-(t)z* en fin de mot à *-s*. V. à ce sujet Appel, *Prov. Lautlehre*, § 55 b : « Jedes auslautende *-(t)z* wird in späterer Zeit zu *s* ». Il donne comme exemples *ves = vetz*, *trâis = trâitz*, *emperairis*, tous à la rime dans la poésie des troubadours.

<sup>2</sup> Voir pourtant l'explication alternative de la forme *cogos* ci-dessous, p. 62.

dire au point de vue de la sémantique ? *Cucutium* signifie 'capuchon'. Voici donc pour la troisième fois qu'un nom de couvre-chef se présente à nous au cours de cet exposé ! Un obstacle se dressera pourtant dans notre chemin. Si nous consultons l'*FEW* s.v. *cūcūtium*, nous voyons bien l'en-tête accompagné du sens 'haube', mais à l'intérieur de l'article, on nous apprend que le sens 'haube' n'est conservé que par le logud. *kuguttu* < v. pour ce mot maintenant M. L. Wagner, *DES*, I, p. 420 s.v. *kuk(k)ūððu* > tandis que les substantifs de la famille présentent généralement en galloroman le sens 'nuque'. Le passage sémantique de 'capuchon' à 'nuque' n'a rien de bien surprenant : ce qui recouvre l'occiput peut bien en venir à désigner cette partie même de la tête. Il existe des parallèles de cette évolution. Plus haut (p. 54), nous avons constaté les deux sens pour des dérivés de *cūppa* et Zauner, *Die rom. Namen der Körperteile*, Rom. Forsch., XIV, 1903, p. 423, est d'avis que 'capuchon' est primaire par rapport à 'nuque' : « ... *cuppa* + *utiu*, *-itiu* scheint zuerst den den Nacken bedeckenden Teil der Kleidung bezeichnet zu haben ... », et pour le mot *kufal* 'partie arrondie de la nuque' un autre ordre dans l'enchaînement des sens est inconcevable (v. *FEW* 2:1, p. 836, s.v. *cofia*).

Essayons de forcer l'obstacle que la question sémantique paraît opposer à la dérivation de notre *cogotz* 'cocu' de *cūcūtium*, à savoir le manque du sens 'capuchon' en galloroman. D'abord, de ce que ce sens n'a pas été relevé dans les textes, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas existé dans une période pré littéraire. Il y a trois indices qui me font croire à son existence : 1. l'anc. gasc. *escogosar* que l'*FEW* rend par 'ébrancher un arbre'. Pour les substantifs placés sous *cūcūtium*, il n'y a pas de sens 'tête' mais seulement le sens 'nuque', et on ne voit pas bien le rapport entre 'nuque' et la cime d'un arbre. Il est beaucoup plus recommandable de partir de *cūcūtium* au sens 'capuchon', et dans cet ordre d'idées nous pouvons citer des parallèles à l'appui non seulement *escoupeller* 'étêter un arbre' (de *coppeau*, *coupel* 'cime d'un arbre', v. plus haut, p. 54), mais, exemple plus probant, Béarn. *escouha* 'émonder un arbre' (*FEW* s.v. *cofia*). Cf. aussi Salamanca *cogolla* 'alem. wipfel', 'cime d'un arbre'), expressions répondant à l'idée de « décapuchonner ». 2. L'*FEW* mentionne aussi (s.v. *cūcūtium*) un mfr. *cahouet* 'espèce d'aumusse', qu'il ne faudrait pas passer sous silence. C'est un mot qui par son traitement phonétique (chute de l'occlusive vélaire médiale) se dénonce comme populaire, et on peut supposer que le sens 'capuchon' lui appartient en

propre depuis son origine. 3. On a relevé chez Marcabru une expression *far cogot* à propos de l'oiseau appelé *geai* :

Quan l'aura doussana bufa,  
E.l gais, desotz lo brondel,  
*Fai* d'orguoil *cogot* e bufa  
E son ombriu li ramel.

(*Poés. compl.*, éd. Dejeanne, 42, v. 3)

L'endroit a été discuté. Comme *cogot* n'est connu qu'avec le sens 'nuque' en provençal, c'est ce sens-là qu'on a voulu voir dans *faire cogot*. W. Hensel, *Die Vögel in der prov. u. nordfranz. Lyrik des Mittelalters*, Rom. Forsch., XXVI, 1909, p. 621, n. 1, traduit : « prov. *faire cogot* vielleicht<sup>1</sup> 'den Kopf zurückwerfen' » et Levy, *Suppl. Wörterb.* s.v. *bufa* : « sich aufblähen » qu'il fait suivre d'un point d'interrogation. C. Appel, *Zu Marcabru*, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XLIII, 1923, p. 458, paraphrase : « Der Häher plustert sich stolz auf und wirft sein Köpfchen übermütig in die Höhe » et ajoute en note : « Das scheint *faire cogot* ungefähr<sup>1</sup> zu heissen, s. Mistral *coucot*, *cogot* 'occiput, cerveau, tête, en style familier; chignon, nuque'; kat. *cogot*, span. *cogote* 'Hinterkopf' ».

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ce que ces traductions ont d'incertain et de tâtonnant. Comme toujours dans des cas analogues, il y a intérêt à se reporter des mots aux choses (*Wörter und Sachen*). Les manuels d'histoire naturelle nous apprennent au sujet du *geai* qu'il a sur le sommet de la tête une espèce de houppe érectile (v. l'ill.)<sup>2</sup>. Tout s'éclaire à la lumière de cette notice. *Faire cogot* veut dire 'dresser sa houppe', et dans cette locution figée, *cogot* a conservé le sens originaire de *cucutum*, à savoir 'capuchon'. En tant que « capuchonné », le *geai* vient rejoindre l'alouette huppée que nous avons eu l'occasion de mentionner plus d'une fois ci-dessus avec ses synonymes : *cugullada* (*cuculla*), *capeludo* (*capella*), *galérite* (*galea*), *cuccucciuta* (*cucutum*). En conclusion, il résulterait de ce qui précède que le sarde ne serait pas la seule langue romane à avoir conservé le sens 'capuchon' de *cūcūtium*. Il

<sup>1</sup> L'espace est de moi.

<sup>2</sup> Cf. C. T. Holmström, *Våra fåglar i Norden* « Nos oiseaux nordiques », Stockholm, 1942, I, p. 72 : « les plumes rallongées et généralement quelque peu érigées du front et du sommet de la tête forment une houppe gris blanc par devant avec des taches et des striures brun foncé ». — Les gens du moyen âge avaient l'occasion d'examiner le *geai* de près, puisqu'il était souvent tenu en cage pour son don d'imitateur et son habilité à apprendre à prononcer quelques paroles. De là le nom que lui a donné Linné : *Garrulus glandarius*.





Fig. 2. Tête de geai. D'après K. Hagberg, *Fåglar i bygd och obygd*, Stockholm, 1944, p. 80.

en resterait encore une trace en galloroman, notamment dans la locution figée *faire cogot* 'dresser la houppe'.

Très bien, objectera-t-on, mais qu'est devenu le *-tz* auquel il faut s'attendre si *cūcūtium* est la base ? L'objection est raisonnable, mais je dois dire d'abord qu'elle s'adresse tout aussi bien à l'*FEW* puisque *cogot* 'nuque' et congénères, placés là, se terminent en *-t* (et non en *-tz* ou en *-s*). A la suite de A. Thomas, *Rom.*, 41, 1912, p. 454, l'*FEW* met cette anomalie sur le compte d'une substitution du suffixe *-ot* (< *-ottu*) à la terminaison *-otz*, et ainsi s'expliquerait aussi le *o* ouvert qui ressort de la rime *cogot* : *desnot* de Daude de Pradas, *Auzels cassadors*, vv. 189-90. Cet argument n'a pas convaincu J. Corominas, *DCEC*, I, p. 839 ss., qui soutient non seulement que l'esp. *cogote* 'nuque' n'est pas emprunté au provençal — ce en quoi il a certainement raison — mais encore que ce mot tout aussi bien que le prov. *cogot* 'nuque' ne proviennent pas de la base *cūcūtium* mais de *coca* 'cabeza'.

On peut donc discuter sur l'origine du prov. *cogot* 'nuque'. Ce qui est sûr, c'est que notre *cogotz* (*cogos*) 'cocu' remonte à *cūcūtium*. Ce qui me semble sûr aussi, c'est que des confusions ou interférences étaient inévitables pour des mots sémantiquement et phonétiquement aussi rapprochés que *cogot* 'nuque' et *cogotz* 'capuchon'. Le *cogot* de la locution figée *faire cogot* 'dresser la houppe' est un exemple de ce mélange, et même dans le domaine ibérique, Corominas note un navarrais *kokots*

'nuque' qui ne peut guère être séparé du basque *kukutz* (*kukuts*) 'Hanfbüschel' (*REW*, 2370) pour lequel la base *cücütium* semble assez évidente (cf. M. L. Wagner, *DES*, I, p. 420 : *kukkuðða* 'pannocchia del granturco').

D'avoir reconnu des traces du sens 'capuchon' en provençal est assez intéressant en soi. Mais, même s'il n'y en avait pas eu, cela n'aurait probablement pas eu d'importance pour notre sujet, car je penche de plus en plus à croire que notre *cogotz* et sa famille ont été pris tout comme *galīar* 'tromper en amour' au latin de basse époque et sont de formation demi-savante. Cela n'est pas reconnaissable à *cogotz* lui-même, mais expliquerait le verbe *escogossar*<sup>1</sup> 'rendre cocu', le plus souvent écrit avec *-ss-* ou *-ç-*, ce qui semble indiquer une base avec *-cy-* (*-ty-* intervocalique aurait donné *s* sonore [s], le plus souvent orthographié *-z-*). Dans ce cas, *cogos* serait simplement une variante de *cogotz*, tiré directement de *cucucium*, et l'on n'aurait pas besoin d'y voir un postverbal. En effet, en bas latin les groupes *ty* et *cy* étaient confondus à cause d'une prononciation identique, et dans le latin médiéval, nous voyons aussi à côté de *cucutia* 'adultère' la variante graphique *cucucia*. Ex. :

Niermeyer, *Med. lat. lex. minus* s.v. *cucucia*: *Arsinas et homicidias et cucutias*, *ALART*, Cart. Roussillonnais n° 10, p. 22 (a. 959).

Ducange, II, p. 646, s.v. *Cucucia* : *Valentiam filiam vestram in conjugio accipio, et vobis manifeste convenio, ut eam semper cum honore teneam, sicut homo debet tenere suam legitimam uxorem, et numquam eam dimittam, dum vixero, nisi propter Cucuciam quam ipsa mihi faciat, et ipsa Cucucia mihi sit probata a me legaliter, et manifeste convicta, et non sit facta per meum assensum, nec per meum consilium, nec per meum stabilimentum* (*Charta Raimundi Comitis Paliarensis*, ann. 1055).

L'union fait la force, dit-on. J'ai traité ci-dessus de trois mots gallo-romans (et leurs familles) : anc. prov. *galīar* 'rendre cocu', anc. franç. *coup* (prov. *copat*) 'cocu' et anc. prov. *cogotz* (*cogos*) 'cocu'. Leur inter-

<sup>1</sup> *Escogossar* pose un petit problème. Est-ce que le préfixe est un élément purement formel à comparer à *escouter* (<ascultare) ? Cela semble être le cas pour son synonyme français *escouper* (à côté de *acouper*, *encouper*) 'rendre cocu' (v. plus haut p. 50). Le provençal montre des exemples d'un *es-* renforçant (cf. E. L. Adams, *Word-Formation in Provençal*, New York, 1913, p. 441), bien qu'il ne puisse être comparé à l'italien sous ce rapport (cf. l'ex. italien ci-dessus, p. 57 : ... *quae scocozaverat virum suum*). Pour ma part, je croirais plutôt que *escogossar* 'rendre cocu' a été attiré par *escogosar* 'émonder un arbre'. L'idée de castration, de chaponnage n'est pas loin. Que l'on compare pour le dernier de ces deux verbes *capouner* 'couper le sommet d'un arbre' (*FEW*, 2:2, p. 1556).

prétation est d'autant plus sûre qu'ils s'appuient mutuellement et forment comme un système. Ce qu'ils ont en commun, c'est qu'ils se laissent tous les trois ramener à des noms de couvre-chefs. Le couvre-chef est devenu le symbole du mari trompé, et l'emploi métaphorique aussi bien du « couvre-chef » que des « cornes » s'expliquerait par l'usage pratiqué autrefois d'implanter les ergots dans la crête des chapons après la castration.

Au cours de cet exposé, le lecteur attentif n'a pas manqué de constater un parallélisme assez frappant dans les significations de nos trois mots étudiés, un parallélisme qu'il y a peut-être un certain intérêt à présenter sous forme d'un tableau synoptique :

Significations	<i>galea</i>	<i>cùppa</i>	<i>cùcütium</i>
'couvre-chef'	a. it. <i>gdleea</i> (p. 44)	fr. dial. <i>coupe</i> , <i>cope</i> (p. 54)	sarde <i>kuk(k)uððu</i> (p. 59)
'mesure de capacité'	m. fr. <i>jaille</i> (p. 43)	a. fr., m. fr. <i>coupe</i> (p. 54)	—
'cime d'arbre', 'touffe'	—	a. norm. <i>coppeau</i> (p. 54), m. fr. <i>escoupeller</i> 'couper la cime d'un arbre' (p. 54)	a. gasc. <i>escogasar</i> 'ébrancher un arbre' (p. 59), basque <i>kukutz</i> 'Hanfbüschel' (p. 62)
'huppe d'oiseau'	—	pic., wall. <i>coupille</i> (p. 54)	a. prov. <i>far cogot</i> 'dresser la huppe' (p. 60)
'oiseau huppé' (le cochevis)	fr. <i>galérite</i> (p. 55)	a. fr. <i>coupee</i> , a. pr. <i>copada</i> (p. 54)	it. dial. <i>cuccuciuta</i> (p. 60)
'cocu(e)'	—	a. fr. <i>coup</i> , -e (p. 50), a. pr. <i>copat</i> , -ada (p. 51)	a. pr. <i>cogotz</i> , <i>cogos</i> (p. 58)
'rendre cocu'	a. fr. <i>galïar</i> (pp. 46 s.)	a. fr. <i>couper</i> (p. 49) a. pr. <i>copar</i> (p. 50)	a. pr. <i>escogossar</i> (p. 56), lat. méd. <i>cucusare</i> (Ducange)

Cette étude serait incomplète, si pour terminer il n'était dit quelques mots sur franç. *cocu*, le terme le plus fréquent pour désigner le mari trompé et qui est en pleine vie alors que tant de ses synonymes sont sortis de l'usage. Les savants sont en général d'accord pour le faire

remonter à *cucūlus*. Pour la phonétique, il n'y a rien à objecter à cette dérivation (v. *FEW* s.v. *cucūlus*). Sémantiquement ou plutôt du côté « chose », elle se heurte pourtant à quelques difficultés. Ce qui frappe dans les mœurs du coucou, c'est son habitude plus que curieuse d'introduire ses œufs dans le nid de petits passereaux (surtout du genre *Sylvia*) et d'abandonner la charge de l'éclosion et ensuite l'élevage des petits au soins des parents adoptifs. Dans ces conditions, on s'attendrait plutôt que le père adoptif soit le cocu, et effectivement en latin on a employé *curruca*, nom générique du genre *Sylvia*, pour désigner le mari trompé (Juvénal 6, 276 — Georges, *Ausf. Handwörterb.* s.v. *curruca*). Le coucou fait plutôt figure de séducteur, et il est intéressant de constater que *cocu* est pris dans cette acception-là dans certaines parties de la France selon Rolland, *Faune pop.*, 2, p. 90, et Littré, qui cite Du Verdier : « Non seulement ceux qui abusent des femmes d'autrui mais aussi les maris abusés sont appelés cocus ».

Ce point faible de l'étymologie *cucūlus* a embarrassé Jacob Grimm dans son explication de l'allemand *Kuckuck* (*Gauch*) 'hahnrei' : « ... eigentlich ist ja aber der grasmückenhahn der hahnrei, dem sein weib fremde Kinder ausbrütet » (*Deutsches Wörterb.*, s.v. *kuckuck*, II 2, β)<sup>1</sup>. T. Atkinson Jenkins, à qui revient le mérite, sauf erreur, d'avoir le premier mis *cocu* en rapport avec l'oiseau coucou<sup>2</sup>, a prévu l'objection et essayé d'y parer. Selon lui, le sens 'cocu' n'a rien à faire avec les mœurs parasitaires du coucou, mais serait dû à l'inconstance, à la polygamie de la femelle : « During long generations, spring after spring, sharp eyes have noted the loose mating habits of the female cuckoo, and the indifference or cowardice of the male; hence he became, in the mind of the country-man, the cuckold *par excellence* ». Cette explication n'est guère vraisemblable, et l'*FEW* a peut-être eu tort de la faire sienne. C'est à peine si un ornithologue de profession soupçonne les mœurs relâchées de la femelle coucou. A plus forte raison sont-elles restées cachées à Pierre et à Paul, à vous et à moi. Leo Spitzer critique assez sévèrement le raisonnement de Jenkins, et à la suite de Boncompagno, il indique une voie qui pourrait mener à la solution de notre problème. Avant de nous y engager, il convient d'ouvrir une parenthèse.

<sup>1</sup> On verra plus loin avec quelle ingéniosité Grimm (et Rolland) arrivent à se tirer de cet embarras et à concilier les habitudes parasitaires du coucou avec le sens 'cocu'.

<sup>2</sup> T. Atkinson Jenkins, *French Etymologies*, Modern Philology, vol. 10, 1912-13, p. 3 s.

Les misères conjugales ont le don d'exciter l'hilarité des gens. Le mari trompé est un personnage comique qui loin d'éveiller la compassion s'attire la risée et défraye la littérature et le théâtre depuis les fabliaux et les farces du moyen âge jusqu'au *Cocu magnifique* de Crommelynck en passant par Molière. Il n'est pas d'usage dans notre société d'appeler Rollin un fripon et de nommer un cocu de son vrai nom. Aussi procède-t-on, dans ce domaine peut-être plus que dans un autre, par des plaisanteries indirectes, allusives. A. Tobler a traité de ces sortes de plaisanteries qui consistent à suggérer un certain mot par l'emploi d'un autre mot qui fait écho à celui qui est évité et le rappelle par ses consonances<sup>1</sup>. Il est notamment question des « cornes » du mari trompé dans un paragraphe (*o.c.*, p. 217), d'où je me permets de tirer les deux exemples que voici :

Mon pere et ma mere Leur foy ont juré Que dans six sepmaines Je me mariray A un vieux bonhomme, Que je tromperay. Droit en Cornouaille Je l'envoyeray.

Si amavano costoro e a Cornazzano Mandavan francamente il generale (Batacchi, *Zibaldone* 8, 72).

Chose curieuse — il s'est trouvé au moyen âge (env. 1250) un italien, Boncompagno, qui donne des exemples de ces façons indirectes de viser le mari trompé et l'adultère dans un passage sur lequel L. Spitzer a attiré l'attention (*Lieb.*, p. 69 s.) et qu'après lui je ne résiste pas à la tentation de reproduire non seulement parce qu'il a un intérêt de curiosité, mais aussi et surtout parce qu'il a directement trait à notre sujet :

Mulieres ... maritos ... vel amasios aliquando hircos, aliquando tauros, aliquando cervos appellant; et tacito substantivo aliqua derisorie dicit *Meus pascit in pratis vel misi eum Cornetum vel Cornazanum*, et ego faciam sibi oleum de cucurbita hortulana. Item quandoque dicitur de scholari studente, qui domi reliquit uxorem, quod *fundum Cornelianum incepit noviter possidere* et quod *in horto suo plantata sit cucurbita hortulana*. Transumunt etiam feminae animalium cornua in coronas, et diversificant genera cornutorum. Sed queri potest quare *cornua*, *cucurbita* et *cuculus* significant pudorem mariti, cuius uxor thorum violare presumit. Responderi potest quare hec fuit inventio lascivorum, qui semper moliantur aliorum verecundiam geminare. Cornua quidem ornamenta sunt animalium, sed per contrariam transumptionem coniugatorum vertices deshonestant : infamia namque cucurbitatio < lire cucurbitationis ? > ad modum cucurbite cito

<sup>1</sup> A. Tobler, *Verblümter Ausdruck und Wortspiel in altfranzösischer Rede*, Verm. Beiträge zur franz. Grammatik, zweite Reihe, zweite Aufl., Leipzig, 1906.

crescit; et cuculus est avis apta derisioni ex eo, quod in suo cantu cucurbitationem vel cucurbitam, geminando primam sillabam, iterare videtur<sup>1</sup>.

Pour L. Spitzer, *cucutia* et *cucurbita* sont primaires par rapport à *cuculus* comme dénominations du cocu. « ... Cucutia und cucurbita müssen beide den Kürbis bedeuten », dit-il (*Lieb.*, p. 70), et c'est selon lui, comme nous l'avons constaté déjà, de l'emploi figuré : citrouille = bête (« Dummkopf ») qu'il faut partir pour arriver au sens 'cocu'.

Voici maintenant comment à la suite de Boncompagno Leo Spitzer se figure que *cuculus* a pris le sens de 'cocu' (*Lieb.*, p. 71 s.) :

« Die Erklärung Boncompagnos für cuculus 'betrogener Ehemann' wegen des Anklanges an cucurbitare hat etwas für sich, um so mehr, als auch cucutiare und ferner currucare (= ursprünglich 'jemanden zur Grasmücke machen', da angeblich der Kuckuck von dieser, der curruca, seine Eier ausbrüten lasse ...) denselben Anlaut haben ... Gehen wir ... von einem vieldeutigen Ausruf *cucu!* aus, der einerseits an *cucutiare* usw., andererseits an das Hausen in fremdem Neste erinnert, so wird Grimms und Rollands Deutung verständlich : „etwa durch den Zuruf Kuckuk!, mit dem man einen gefährdeten ehemann vor dem ehebrecher warnte ... oder einen hahnrei höhnte ... zuerst in der meinung : dem ist ein Kuckuk ins gehege gekommen, dann mit umsprung der bed. ... als scheltwort des hahnreis selber verstanden und gebraucht“ (Grimm) ».

Il faut donner raison à Spitzer (et à Boncompagno) — *en principe*. Ce qui fait que l'on ne s'est pas arrêté à cette explication, c'est que l'évolution *cucutia*, *cucurbita* 'courage' > 'bête' > 'cocu' n'a pas convaincu. Rien ne nous dit non plus que *cucurbita* soit primaire par rapport à *cuculus*.

Les mêmes arguments prennent cependant un tout autre poids, si à la place de *cucutiare* < *cucutia* 'courage' on met *cucutiare* < *cucutium* 'capuchon'. *Cucutiare* veut en ce cas dire 'capuchonner' et au figuré 'rendre cocu'.

*Cucurbitare* est secondaire et doit être regardé comme un euphémisme allusif. A titre de curiosité, l'interprétation de Ducange vaut la peine d'être citée (s.v. *cucurbitare* 2) : « Uxorem alterius adulterio polluere; proprie de vasallo qui domini uxorem adulterio polluit, et ejus

<sup>1</sup> L'espace est de moi.

ventrem instar cucurbitae inflat ». Pas plus cette explication que celle de Boncompagno (v. plus haut : « infamia namque cucurbitationis ad modum cucurbite cito crescit ») ne tirent à conséquence. Elles témoignent seulement du besoin qu'a l'esprit humain de ratiociner et de trouver une réponse à tout, coûte que coûte.

Au même titre que *cucurbita*, *cuculus* est secondaire, un euphémisme allusif à l'origine, qui par ses consonances rappelait le mot à éviter : *cucutium* 'capuchon' > coiffé, c.-à-d. 'cocu', mais il avait sur *cucurbita* deux avantages : de pouvoir être interprété rationnellement (comme l'a fait Grimm) et de présenter une quasi-homonymie avec un autre nom de couvre-chef, à savoir : *cucüllus*. Aussi a-t-il fini par s'identifier avec « cocu »<sup>1</sup>.

Il s'agirait maintenant de parer par avance à deux objections ou à deux questions que l'on pourrait m'adresser :

1. Et si l'inverse était vrai ? Autrement dit, si *cuculus* était primaire et *cucutiare* 'coiffer' un euphémisme allusif ? — Réponse : *Cucutium* fait partie d'une nomenclature où il est appuyé par *cüppa* et *galea*, qui eux ne rappellent pas par leurs consonances *cuculus*, mais tous les trois : *cücütium*, *cüppa* et *galea* ont cela en commun qu'ils ont donné naissance à des noms de couvre-chef pris comme symboles du mari trompé ou, pour ce qui est du dernier, à un dérivé verbal *galïar* avec le sens 'rendre cocu'.

2. En allemand, *Kuckuck* ou *Gauch* ont aussi le sens 'cocu'. N'est-ce pas un indice que ce sens a pu naître indépendamment et spontanément dans des domaines linguistiques très divers ? — Réponse : Le sens 'cocu' semble relativement récent. On n'en a pas d'exemples sûrs dans l'Antiquité. En latin classique, il y a bien un sens figuré de *cuculus*, mais c'est 'niais'. Le *Thesaurus* n'en note pas d'autre et avec raison. Si le latin à un moment donné de son évolution avait abandonné ce sens général 'niais' au profit d'un sens spécial 'cocu', on serait autorisé, mais alors seulement, à constater un passage de 'niais' à 'cocu'. Ce n'est pas le cas, pas même chez Plaute qui emploie *cuculus* « *de stulto homine, praecipue amatore* » (G. Lodge, *Lex. Plautinum*).

<sup>1</sup> L'histoire se répète. Ces sortes de plaisanteries allusives sur *cocu* sont toujours actuelles. J'en vois un exemple dans L.-O. Svensson, *Les parlers du Marais Vendéen*, Göteborg, 1959, I, p. 180 s.v. *Kôteü* : « ... ò purè ñi bälé é bukè d kôteü (litt. on pourrait lui offrir un bouquet de ciguës) se dit d'un mari trompé par sa femme (jeu de mots provenant de l'homonymie, en patois, des termes qui désignent *ciguë* et *cocu* ».

En allemand, on ne note *Kuckuck* (*Gauch*) 'betrogener Ehemann' qu'au XVI<sup>e</sup> siècle selon Grimm, tandis qu'en français nous avons des exemples de *cocu* du XV<sup>e</sup> siècle (v. Tobler-Lommatzsch). Un siècle de distance, ce n'est pas grand-chose et est-ce que cela prouve quoi que ce soit, dira-t-on.

En fait, l'apparition tardive du sens 'cocu' en français a étonné Leo Spitzer : « Auffällig ist allerdings das späte Auftreten des Wortes im Französischen im 15. Jahrhundert, während wir aus Italien schon einen Beleg aus dem 13. Jahrhundert<sup>1</sup> haben » (*Lieb.*, p. 72, n. 1). Or, l'angl. *cuckold*, qui a toujours le sens 'cocu' et ne désigne jamais l'oiseau et qui est un emprunt à peine déguisé de l'anc. français *cucuault*, nous permet de remonter en français jusqu'avant 1250 suivant le *Oxford English Dictionary*. Par conséquent, ce n'est pas un siècle, qui sépare le français de l'allemand, mais trois.

Cela étant, rien n'empêche qu'en allemand le sens 'cocu' de *Kuckuck* soit un emprunt fait au français ou peut-être bien au latin médiéval<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On peut se demander quel est cet exemple italien du XIII<sup>e</sup> siècle. Je soupçonne que L. Spitzer fait allusion au passage déjà cité de Boncompagno : *et cuculus est avis apta derisioni ex eo, quod in suo cantu cucurbitationem vel cucurbitam, geminando primam sillabam, iterare videtur*. Mais cet endroit a trait plutôt au latin médiéval, et nous ne sommes pas autorisés à y voir un reflet en italien de *cuculo* au sens 'cocu'. A vrai dire, l'italien semble en être resté au stade du latin classique. Dans tous les dictionnaires que j'ai pu consulter, il n'est fait mention au figuré que du sens 'sciocco'.

<sup>2</sup> L'anc. français *cucuault* a voyagé loin. Directement ou par l'intermédiaire de l'anglais, il est passé en suédois où *kukkuvall* 'cocu' (et jamais 'coucou') par sa forme ne laisse pas de doute sur son origine étrangère.





## STUDIA NEOPHILOLOGICA

is normally issued twice a year (June and December). The price of annual subscription, postage not included, Swedish kronor 20. Subscriptions (payable in advance) should be sent to A.-B. Lundequistiska Bokhandeln, Uppsala. Manuscripts (type-written, in English, French or German) should be sent to Professor E. Tengstrand, Drottninggatan 12, Uppsala (English language); to Professor H. W. Donner, Järmbrogatan 10 B, Uppsala (English literature); to Professor John Holmberg, Kyrkogårdsgatan 5 B, Uppsala (German philology); to Professor Bengt Hasselrot, Gropgränd 2 A, Uppsala (Romance philology); all other communications, including books for review, to the Secretary, Mrs Gunborg Gerdelius, Sysslomansgatan 21, Uppsala.

The editors must ask all contributors *to find as concise a form as possible for their contributions* and to be prepared to pay part of the costs of long contributions, if the funds available are insufficient for the purpose. Contributors are responsible for the cost of proof corrections deviating from the manuscript.

Contributors, who are alone responsible for the contents of their contributions, will be entitled to 20 free off-prints of articles and 10 of reviews.

### *Recommendations for Contributors to Studia Neophilologica*

Manuscripts should be typed and written in a clear style.

Avoid abbreviated forms like SoK, NoB, unless they have wide currency.

Place titles of works quoted at the bottom of the page, not in the text.

Titles of books should be underlined (use \_\_\_\_\_ i.e. italicized), except when preceded (or followed) by a quotation in italics; e.g. *atal le contesca o siquier peor Cid 3707*. In this case do not use a comma before or after the title of the work quoted, nor between the title and a single numeral. If the title of a work is followed by the name of the journal in which it appeared, the name of the journal is not italicized. When quoting special word forms use italics. However, Latin words from which later forms are derived should be printed in spaced-out type (use .....); e.g. *faire* < *facere*.

Translations of words quoted should be within single quotation marks: e.g. *faire* 'make'.

Put a comma between author and title, before a numeral indicating part of a work, before place of publication, before date of publication, and before p. (page) or S. (Seite).

Proofs should be sent to the respective editor.